

Informations de base	
<p>2025/0407(COD)</p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Décision</p>	En attente de la décision de la commission parlementaire
<p>Habiller l'Autriche à modifier son accord bilatéral existant de transport routier avec la Suisse en vue d'autoriser les transports de cabotage lors de la prestation de services de transport international routier de voyageurs par autocars et autobus dans les régions frontalières entre les deux pays</p> <p>Subject</p> <p>3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises 3.20.15.04 Coopération et accords de transport routier</p> <p>Zone géographique</p> <p>Autriche Suisse</p>	

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	TRAN Transports et tourisme		Président au nom de la commission VOZEMBERG-VRIONIDI Elissavet (EPP)	04/02/2026
			Rapporteur(e) fictif/fictive SCHIEDER Andreas (S&D) HAIDER Roman (Pfe) ZŁOTOWSKI Kosma (ECR) CASSART Benoit (Renew) SCHILLING Lena (Greens /EFA) KOUNTOURA Elena (The Left)	
	Commission pour avis sur la base juridique		Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	JURI Affaires juridiques			
Conseil de l'Union européenne				
Commission	DG de la Commission	Commissaire		

européenne	Mobilité et transports	TZITZIKOSTAS Apostolos
Comité économique et social européen		
Comité européen des régions		